**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**Dix-neuvième session**

**Asunción, République du Paraguay**

**2 – 7 décembre 2024**

**Point 2 de l’ordre du jour provisoire :**

**Adoption de l’ordre du jour**

|  |
| --- |
| **Décision requise :** paragraphe 1 |

1. Le Comité souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 19.COM 2

Le Comité,

1. Ayant examiné le document LHE/24/19.COM/2,
2. Adopte l’ordre du jour de la dix-neuvième session (Asunción, République du Paraguay, 2 – 7 décembre 2024) tel que figurant ci-dessous :

**Ordre du jour**

1. Ouverture
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Observateurs
4. Adoption du compte-rendu de la dix-huitième session du Comité
5. Rapport du Secrétariat sur ses activités (de janvier à juin 2024)
6. Rapports périodiques
   1. Examen des rapports des États parties sur l’état actuel des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente
   2. Examen des rapports du cycle régional de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention et sur l’état actuel des éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité des États parties en Afrique
   3. Point sur les cycles régionaux de rapports périodiques de la Convention
7. Rapport de l’Organe d’évaluation sur ses travaux en 2024
   1. Examen des candidatures pour inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente
   2. Examen des candidatures pour inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité
   3. Examen des demandes de transfert d’éléments d’une liste à l’autre
   4. Examen des propositions au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde
8. Suivi des éléments inscrits sur les listes de la Convention
9. Rapport sur l’assistance internationale du Fonds du patrimoine culturel immatériel
10. Mise en œuvre plus large de l’article 18 de la Convention
11. Initiatives thématiques sur le patrimoine vivant et le développement durable
12. Fonds du patrimoine culturel immatériel : contributions volontaires supplémentaires et autres questions
13. Rapport du forum des organisations non gouvernementales
14. Établissement de l’Organe d’évaluation pour le cycle 2025
15. Nombre de dossiers soumis pour les cycles 2024 et 2025 et nombre de dossiers pouvant être traités pour les cycles 2026 et 2027
16. Date et lieu de la vingtième session du Comité
17. Élection des membres du Bureau de la vingtième session du Comité
18. Questions diverses
19. Adoption de la liste des décisions
20. Clôture